

# Commission de formation professionnelle du domaine arts appliqués

(Loi sur la formation professionnelle, du 22 février 2005)

M. Nicolas Denis, représentant de l'Association suisse interactive media designer (SIMD), La Chaux-de-Fonds

Mme Alexandra Wenger, représentante de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CPIH), La Chaux-de-Fonds

M. Pierre Gerber, représentant de Swiss Graphic Designers (SGD), Neuchâtel

M. Thierry Perrochon, représentant de l'Association romande des métiers de la bijouterie (ASMEBI), Carouge

M. Célien Favre, représentant de Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidungsgestalter/in (IBBG), La Chaux-de-Fonds

M. Vincent Autin, représentant des milieux syndicaux, Neuchâtel

M. Tony Marchese, représentant de la direction du Centre de formation professionnelle neuchâtelois – Pôle Arts Appliqués (CPNE-AA), La Chaux-de-Fonds

Mme Corinne de Marco, représentante de l'office des apprentissages, La Chaux-de-Fonds

Mme Laurence Knoepfler Chevalley, représentante du service des formations postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds

---